

Samedi
12 septembre 2026

1,65 €

N°25419 - 83^e année

Service clients: 02 41 80 88 80
moncompte.courrierdelouest.fr

Le Courrier

SAUMUR de l'ouest

MONTSOIREAU

Un commerce local aidé grâce à Commerce Plus

Plusieurs dossiers ont été débattus mardi 8 septembre au conseil municipal de Montsoreau.

Convention servitude Loire à Vélo Troglodyte

La conseillère municipale Nicole Boré a expliqué le projet : « Il s'agit de créer un itinéraire cyclable permettant de valoriser notre patrimoine troglodytique et de le faire découvrir aux usagers de la Loire à vélo. Une partie de cet itinéraire traverse ou emprunte des parcelles privées. Il est donc nécessaire de sécuriser juridiquement le passage et l'utilisation de ces terrains. C'est l'objet de la convention proposée aujourd'hui. Cet itinéraire concerne particulièrement la ruelle des Perreyeurs qui est déjà empruntée par les piétons. »

Le coteau présentant de l'instabilité, des travaux de sécurisation seront réalisés comme des purges, la pose de tirants sur les façades de certains coteaux. « Ces travaux seront matériellement et financièrement pris en charge par la communauté d'agglomération Saumur - Val de Loire. Afin de les réaliser, il faut que cela soit encadré juridiquement avec des conventions de servitudes tripartites entre la commune, l'agglomération et les propriétaires concernés... » « Les riverains de la ruelle des Perreyeurs en ont-ils été avisés ? », a interrogé l'élue Philippe Bondin, ce à quoi la maire a répondu qu'il y a déjà eu plusieurs échanges et qu'une

nouvelle rencontre aura lieu prochainement. Le parcours est déjà acté. Un élu a voté contre.

Formation des élus

« Chaque membre du conseil municipal dispose d'un droit de formation, a indiqué la maire Marie-Caroline Chaudruc. Ces formations sont proposées par l'association des Maires de Maine-et-Loire et il y a la possibilité d'utiliser la DIF à l'initiative de chacun. À savoir que nous avons une enveloppe inscrite au budget prévisionnel de 1 000 €. »

Aide au commerce Le Ververt

L'adjointe Florence Blondeau a détaillé en quoi consiste la subvention Commerce Plus. Dans le cadre de cette politique du commerce local, un avis favorable a été donné au commerce Le Ververt pour des travaux de modernisation et de réorganisation de la salle de restaurant, l'aménagement de l'étage, la réfection des sanitaires et la peinture intérieure de tout l'établissement, l'acquisition de matériel professionnel moins énergivore en cuisine...

« Les travaux se feront pendant la fermeture de l'établissement du 18 novembre au 23 janvier. » Le montant du projet éligible est de 52 439,39 € HT dans la limite de 15 000 € à parts égales entre l'agglomération et la commune, soit 7 500 € chacune. Les élus ont opté pour cet-

te aide.

Convention tripartite

L'adjoint Robert Mérat a rappelé la convention tripartite entre la SPL Tourisme, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et la commune concernant la mutualisation des missions d'accueil et de mise à disposition de locaux et matériel, qui se termine à la fin de l'année. « Ce partenariat permet une ouverture plus longue sur l'année avec une plus grande amplitude horaire. Cette convention est complétée par une convention triennale pour la gestion de la boutique et par une convention annuelle pour la gestion de la billetterie des événements du PNR. » Les élus ont opté pour le renouvellement de la convention pour une période de trois ans et la prise en charge par la mairie de 2 500 € par an (entretien, ménage, eau, électricité).

Conseil municipal des enfants

La conseillère Claire Durdic a exposé le projet de créer un conseil municipal des enfants et d'en devenir l'élue référente.

Diverses questions diverses ont été abordées à l'issue de la réunion : partenariat avec Arthothèque Angers, protection fonctionnement pour la maire, fonctionnement de l'éclairage public, organisation des Journées du patrimoine.